

## Transports

# La SNCF prend des libertés avec son calendrier tarifaire



**Le calendrier des périodes normales et des périodes de pointe** a peut-être vécu. Une expérimentation en cours depuis le 14 octobre sur quelques trains à grande vitesse et Intercités (roulant le week-end et pendant les vacances scolaires) consiste à basculer en période de pointe un trajet commercialisé au départ en période normale. Par exemple, pour un Paris-Strasbourg, le billet Loisir oscillera au départ

entre 47 et 75 € en période normale, puis pourra grimper jusqu'à 94 € avec le passage à la période de pointe.

La SNCF veut voir si ce mécanisme lui permet de mieux remplir des trains en période de pointe, un objectif qu'elle dit aujourd'hui avoir des difficultés à assurer. L'idée est de les commercialiser au départ en période normale et de proposer ainsi des tarifs plus attractifs, puis de les passer progressivement en période de pointe à mesure que les rames se remplissent. Un document interne à la SNCF, que nous avons pu consulter, précise que la mesure va « *optimiser le chiffre d'affaires du train fortement sollicité [...] et inciter la clientèle sensible au prix à se reporter sur les trains moins chargés* ».

Les consommateurs qui peuvent anticiper leurs réservations y gagneront sûrement en pouvoir d'achat. Mais plus personne n'y verra clair sur les périodes normales et de pointe. **|| F. P.**